

POLITIQUE DE PRÊT DE MATÉRIEL – TABLEAU SYNTHÈSE (RÉFÉRENCE RÉG. CE-2015-0176)

GESTION DU MATÉRIEL

Article	Description	Description	Description	Description			
2.2	Perte de matériel ♦ Facturation à l'organisation responsable, au coût actuel de la valeur de remplacement lors de la perte ou du vol de matériel.						
2.3	Responsabilité des organisations ♦ Établir des procédures de récupération du matériel et application de la procédure de rangement (annexe I). ♦ Accepter d'utiliser le matériel alternatif dans le but d'une diminution du coût de transport et de la manipulation (annexe II). ♦ Le matériel emprunté ne peut être loué ou prêté à un tiers.						
2.4	Gestion des demandes particulières ♦ Aucun prêt d'équipement ni location ne seront accordés aux organismes reconnus par la Politique de reconnaissance et de soutien qui tiennent un événement à l'extérieur de la Ville. ♦ Aucun prêt d'équipement ni service ne seront accordés pour toute manifestation. ♦ Aucun prêt de matériel ni service ne seront accordés aux organismes non reconnus.						
2.5	Transport ♦ Transport des équipements appartenant à la Ville. ♦ Transport des équipements appartenant à l'organisme détenant le statut I seulement.						
3	Service de soutien (le service de soutien peut être différent en fonction d'une convention intervenue avec la Ville) <table border="0" style="width:100%"> <tr> <td style="width:33%"> <u>Électricité</u> ♦ Branchement ou raccordement électrique. ♦ Prêt de panneau électrique. </td> <td style="width:33%"> <u>Menuiserie</u> ♦ Travaux pour sécuriser un équipement selon les besoins. </td> <td style="width:33%"> <u>Plomberie</u> ♦ Sortie d'eau à partir d'un bâtiment. ♦ Sortie d'eau à partir d'une borne-fontaine. ♦ Prêt de boyaux si disponible. </td> </tr> </table>				<u>Électricité</u> ♦ Branchement ou raccordement électrique. ♦ Prêt de panneau électrique.	<u>Menuiserie</u> ♦ Travaux pour sécuriser un équipement selon les besoins.	<u>Plomberie</u> ♦ Sortie d'eau à partir d'un bâtiment. ♦ Sortie d'eau à partir d'une borne-fontaine. ♦ Prêt de boyaux si disponible.
<u>Électricité</u> ♦ Branchement ou raccordement électrique. ♦ Prêt de panneau électrique.	<u>Menuiserie</u> ♦ Travaux pour sécuriser un équipement selon les besoins.	<u>Plomberie</u> ♦ Sortie d'eau à partir d'un bâtiment. ♦ Sortie d'eau à partir d'une borne-fontaine. ♦ Prêt de boyaux si disponible.					

STATUT DES ORGANISMES

1	Événements d'envergure (événements qui attirent une clientèle de niveaux régional, provincial, national et plus, visibilité élargie)		
	Description / Reconnaissance ♦ Résolution du Conseil et encadrement par une convention	Événement / Organisme ♦ Championnats provinciaux ou nationaux ♦ Classique internationale de canots de la Mauricie ♦ Exposition agricole de Trois-Rivières ♦ Festival de l'Assomption ♦ Festival international de la poésie de Trois-Rivières ♦ Festival international Danse encore ♦ FestiVoix de Trois-Rivières ♦ Grand Prix de Trois-Rivières ♦ Pageant aérien ♦ Festiroule	Service ♦ Accès à l'inventaire si disponible ♦ Transport inclus (selon la convention) ♦ Service de soutien selon la convention ♦ Maximum 30 petites tentes 10' x 10'

STATUT DES ORGANISMES (suite)

II	Événements locaux subventionnés (événements qui attirent une clientèle en majorité locale)		
Description / Reconnaissance ♦ Convention (subvention)	Événement / Organisme ♦ Biennale d'estampe ♦ Biennale de sculpture ♦ Coupe d'art ♦ Fête nationale Parc portuaire ♦ Les nuits polaires ♦ Marché de Noël ♦ Le Monaco ♦ Rendez-vous des coureurs des bois ♦ Salon du livre ♦ Trois-Rivières en blues	Service ♦ Accès à l'inventaire si disponible ♦ Selon la convention ♦ Transport inclus pour l'équipement appartenant à la Ville seulement ♦ Service de soutien inclus ♦ Maximum 10 petites tentes 10' x 10'	
III	Organismes reconnus et activités des services municipaux (organismes récréatifs, communautaires, sportifs et culturels reconnus par la Politique de reconnaissance et de soutien)		
Description / Reconnaissance ♦ Politique de reconnaissance et de soutien ou par convention	Événement / Organisme ♦ Service des activités récréatives et communautaires (groupes I, II et III ⁽¹⁾) ♦ Service des activités sportives partenaires et mandataires ⁽²⁾ ♦ Corporation de développement culturel de Trois-Rivières ♦ Corporation de l'amphithéâtre	Service ♦ Accès à l'inventaire si disponible ♦ Transport inclus pour l'équipement appartenant à la Ville seulement ♦ Service de soutien inclus ♦ Maximum 10 petites tentes 10' x 10'	
<p>⁽¹⁾ Groupe I : organismes jeunesse, scouts, 4H, cadets, maisons de jeunes, etc., partenaires, centres communautaires et organismes de quartier. Groupe II : organismes pour personnes handicapées et clubs d'âge d'or. Groupe III : organismes familles et maisons de la famille.</p> <p>⁽²⁾ Partenaire : organismes dédiés à la pratique d'une discipline sportive prioritairement envers la jeunesse. Mandataire : organismes qui reçoivent un mandat de la Ville pour gérer un programme ou un équipement.</p>			
IV	Événements reconnus par la Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire		
Description / Reconnaissance ♦ Politique de reconnaissance et de soutien ♦ Production d'un document qui autorise la tenue de l'événement	Événement / Organisme ♦ Vigie parc Champlain ♦ Les courses de Centraide ♦ Défi Demois'ailes ♦ Une fille qui court ♦ Organismes reconnus : groupe d'entraide, groupes adultes, de service et récréatifs, groupes clubs sociaux et spécifiques	Service ♦ Accès à l'inventaire si disponible ♦ Aucun transport sauf estrades, barrières de foule, poubelles et bacs de récupération ♦ aucun service de soutien ♦ Aucun prêt de matériel si l'activité a lieu à l'extérieur de Trois-Rivières ♦ Maximum 5 petites tentes 10' x 10'	

STATUT DES ORGANISMES (suite)

V	Organismes paramunicipaux (organismes mandatés par la Ville afin d'effectuer la gestion de certains services)		
V	Description / Reconnaissance <ul style="list-style-type: none"> ◆ Convention 	Organisateur <ul style="list-style-type: none"> ◆ Aéroport ◆ Corporation de développement de l'Île St-Quentin ◆ Innovation et développement économique ◆ Office de tourisme ◆ Office municipal d'habitation ◆ Société de développement commercial du centre-ville ◆ Société de transport de Trois-Rivières ◆ Société protectrice des animaux de la Mauricie 	Service <ul style="list-style-type: none"> ◆ Accès à l'inventaire si disponible ◆ Transport inclus pour l'équipement appartenant à la Ville seulement ◆ Service de soutien inclus ◆ Maximum 10 petites tentes 10' x 10'
VI	Activités de financement (événements reliés à une cause humanitaire)		
VI	Description / Reconnaissance <ul style="list-style-type: none"> ◆ Document attestant que la totalité des profits sont remis à l'organisme 	Événement <ul style="list-style-type: none"> ◆ Fondations ◆ Marchés aux puces (ventes de garage) ◆ Tournois de golf 	Service <ul style="list-style-type: none"> ◆ Accès à l'inventaire si disponible ◆ Aucun transport sauf estrades, barrières de foule, poubelles et bacs de récupération ◆ Aucun service de soutien ◆ Aucun prêt d'équipement si l'activité a lieu à l'extérieur de Trois-Rivières ◆ Maximum 5 petites tentes 10' x 10'
VII	Partenaires scolaires et autres institutions		
VII	Description / Reconnaissance <ul style="list-style-type: none"> ◆ Institutions locales / Avec convention 	Organisateur <ul style="list-style-type: none"> ◆ Commission scolaire (services de garde inclus) ◆ Cégep ◆ Université du Québec à Trois-Rivières ◆ Complexe sportif Alphonse-Desjardins 	Service <ul style="list-style-type: none"> ◆ Accès à l'inventaire si disponible ◆ Aucun transport ◆ Aucun service de soutien ◆ Si exigence de services, il y aura facturation ◆ Maximum 10 petites tentes 10' x 10'
VII	Description / Reconnaissance <ul style="list-style-type: none"> ◆ Institutions locales / Sans convention 	Organisateur <ul style="list-style-type: none"> ◆ Sanctuaire et organismes religieux locaux ◆ Scolaire privé ◆ Centres de la petite enfance ◆ Organismes gouvernementaux ◆ Représentants élus, activités non partisans 	Service <ul style="list-style-type: none"> ◆ Accès à l'inventaire si disponible ◆ Aucun transport ◆ Aucun service de soutien ◆ Si exigence de services, il y aura facturation ◆ Maximum 5 petites tentes 10' x 10'
VII	Description / Reconnaissance <ul style="list-style-type: none"> ◆ Institutions de l'extérieur de Trois-Rivières / Sans convention 		Service <ul style="list-style-type: none"> ◆ Aucun service ◆ Si exigence de services, il y aura facturation

STATUT DES ORGANISMES (suite)

VIII	<i>Autres municipalités (différentes municipalités de la région)</i>		
<p>Description / Reconnaissance</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Entente informelle dans le cadre d'événements spéciaux 	<p>Exemple</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Bécancour ◆ Drummondville ◆ Louiseville ◆ Shawinigan ◆ Saint-Étienne-des-Grès ◆ Saint-Narcisse ◆ Saint-Tite ◆ Yamachiche 	<p>Service</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Barrières, praticables et gradins ◆ Sans frais ◆ Aucun transport ◆ Scène mobile avec frais 	
IX	<i>Privé (événements à but lucratif que la Ville accepte de soutenir sans être en concurrence avec le privé, dont l'accès est tarifé)</i>		
<p>Description / Reconnaissance</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Aucune 	<p>Exemple</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Dirt track ◆ Hippodrome ◆ Salon de jeux Ludoplex ◆ Big foot ◆ Tournois de balle majeurs adultes 	<p>Tarification</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Barrière anti-émeute 20 \$ ◆ Barrière de rue 10 \$ ◆ Chaise 1,50 \$ ◆ Praticable (4' x 4' x 2') avec escalier 30 \$ ◆ Table pliante (6') 10 \$ ◆ Table à pique-nique 20 \$ ◆ Vestiaire/barre 10 \$ ◆ Location de ces équipements seulement si non disponibles au privé. ◆ Location plus d'une semaine, la tarification est multipliée par le nombre de semaines. ◆ Équipements loués selon le coût du marché. 	<p>Service</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Services facturés en général pour des équipements peu disponibles sur le marché en fonction de l'inventaire ◆ Équipement fourni si disponible (praticable, scène, barrière) ◆ Aucun transport ◆ Prêt de quelques tables, estrades et barrières de foule seulement

**Liste de matériel similaire (alternatif) vs coûts
du plus coûteux au moins coûteux**

SCÈNE	PIQUE-NIQUE	BILLETTERIE	CONTRÔLER LA FOULE
Scènes mobiles Praticables Plancher gris Plates-formes des amuseurs	Tables de pique-niques en bois Tables de pique-niques en plastique Table de 6 pieds avec chaises	Guérites doubles Guérites simples Abris 12 X 12 avec comptoirs Abris 12 X 12 avec tables	Barrières anti-émeutes Bancs de rues Cônes
Scènes mobiles Transport : deux opérateurs de machinerie lourde (boom truck + loader) Souvent en temps supplémentaire (fin de semaine) Coût d'entretien élevé 1 technicien 160\$ (petite) ou 240\$ (grande) DIMENSIONS Petite scène : 24 par 20 Grande scène : 32 par 24	Tables pique-niques en bois Transport : 1 opérateur de machinerie lourde et 1 journalier (plate-forme + loader) Maximum : 6 tables par livraison Capacité de 6 personnes par table	Guérites doubles Transport : 1 opérateur de machinerie lourde et 1 journalier (plate-forme + loader) Maximum : 2 par livraison	Barrières anti-émeutes Transport : 1 opérateur de machinerie lourde et 1 journalier (plate-forme + loader) Maximum : 50 par livraison NB : Jamais dans la rue
Praticables Transport : un opérateur de machinerie lourde (loader) et 1 journalier (plates-formes) Maximum 24 praticables par livraison Beaucoup de manipulation (chargement/déchargement) Livrés en grande quantité DIMENSION 4 pieds carrés ÉQUIVALENT Petite scène : 30 Grande scène : 48	Tables pique-niques en plastique Transport : 1 opérateur de machinerie lourde et 1 journalier (plate-forme + loader) ou 2 journaliers (camion cube) Maximum : 17 tables (inventaire complet) par livraison	Guérites simples Transport : 1 opérateur de machinerie lourde et 1 journalier (plate-forme + loader) Maximum : 3 par livraison	Bancs de rues Transport : 1 journalier (camion cube) Maximum : environ 100 par livraison NB : Jamais dans la rue
Planchers gris Transport : un opérateur de machinerie lourde (loader) et 1 journalier (plate-forme) Environ 48 planchers par livraison Livrés en paquet de 12 DIMENSION 4 par 8 ÉQUIVALENT Petite scène : 15 Grande scène : 24	Tables de 6 pieds avec chaises Transport : 2 journaliers (camion cube) Maximum : environ 80 tables et 320 chaises par livraison (4 chaises par table)	Abris 12 X 12 avec comptoirs Transport : 2 journalier (camion cube) Maximum : 12 par livraison	Cônes Transport : 1 journalier (camion cube, pick up) Maximum: 100
Plates-formes des amuseurs Transport : un journalier (6 roues, pick up) Dimension : 24 par 8		Abris 12 X 12 avec tables Transport : 2 journalier (camion cube) Maximum : 12 par livraison Plus facile à manipuler	

Procédure de rangement du matériel prêté aux événements

Matériel lourd 



- ✦ Regrouper les tables à pique-nique.
- ✦ Les empiler par deux.



- ✦ Regrouper les blocs sur la palette.
- ✦ S'assurer que la corde soit bien enroulée sur la poignée du bloc.

25



- ✦ Les grouper en paquet de 25.
- ✦ S'assurer que les barrières soient collées les unes sur les autres.



- ✦ Placer les tapis sur la palette.
- ✦ Maximum 40 par palette.

40

MERCI!



Procédure de rangement du matériel prêté aux événements

Matériel léger 



- ✦ Bien laver les tables avant de les ranger



- ✦ Regrouper les tables debout
- ✦ Disposer les tables de façon à ce que les pattes soient vers vous.

Tables lavées et les pattes face à vous



- ✦ Regrouper les chaises en paquet de 30.
- ✦ Assurez-vous que le dessous du siège soit vers le haut (vous devez voir l'étiquette)

30



- ✦ Regrouper les 12 tuyaux ensemble.
- ✦ Séparer les côtés verts de la poche de hockey.
- ✦ Ranger le haut bleu dans la poche de hockey.

Tuyaux et côtés en dehors du sac

MERCI!

